

27.09.2022 – 08:05 Uhr

## Révision de la LiMa : des économies sur le dos des femmes atteintes d'un cancer du sein à l'âge de la retraite



**Un an après la révision de la liste des moyens et appareils (LiMa), le constat est sans appel : la prise en charge des prothèses mammaires externes par les caisses-maladie est insuffisante pour les retraitées qui n'ont pas droit aux prestations de l'AI. La Ligue contre le cancer estime que l'on fait des économies au mauvais endroit. Elle s'engage en faveur des femmes concernées.**

Madame, Monsieur,

Grâce aux progrès de la médecine, de nombreuses patientes atteintes d'un cancer du sein peuvent bénéficier d'une opération conservatrice aujourd'hui. Celles qui doivent subir une mastectomie optent la plupart pour une reconstruction au moyen d'un implant, dont le coût est couvert par l'assurance de base. Certaines renoncent toutefois délibérément à une reconstruction après l'ablation du sein. Beaucoup ont alors recours à une prothèse mammaire externe (exoprothèse du sein) pour rétablir l'équilibre de la poitrine et du corps et la symétrie sur le plan visuel. Les prothèses du sein en silicone sont généralement portées directement sur la peau avec un soutien-gorge adapté.

### Discrimination envers les femmes à l'âge de la retraite

Pour les femmes qui achètent pour la première fois une de ces prothèses alors qu'elles sont encore actives professionnellement, les coûts sont généralement remboursés à vie par l'assurance-invalidité. Pour celles qui ont atteint l'âge de la retraite au moment de leur première prothèse, la prise en charge est régie par la liste des moyens et appareils (LiMa). En octobre 2021, l'Office fédéral de la santé publique a soumis cette liste à une révision. « Après une année, nous constatons, dans les services de consultation de la Ligue contre le cancer, que la modification de la LiMa discrimine les retraitées », déplore Marika Bana, membre du Comité de la Ligue suisse contre le cancer et professeur associé à l'Haute école de santé Fribourg.

Depuis la révision, la prothèse du sein et la consultation sont remboursées séparément et à un taux inférieur. Il est particulièrement choquant que, pour ce qui est de la consultation, un montant approprié soit attribué uniquement à l'achat de la première prothèse. Les femmes concernées doivent en grande partie payer de leur poche les consultations de suivi. Celles qui n'ont pas droit aux prestations de l'assurance-invalidité ne reçoivent que 190 francs par an pour une prothèse au lieu de 360 francs auparavant. L'AI, en revanche, rembourse jusqu'à 500 francs par année.

### Des économies sur le dos des retraitées

« Il est incompréhensible que l'on fasse des économies sur le dos de femmes âgées qui touchent une rente modeste et qui arrivent tout juste à joindre les deux bouts », déclare Marika Bana. L'association des infirmières spécialistes en soins mammaires Breast Care Nurse fait état de retraitées qui utilisent de la ouate parce qu'elles ne peuvent plus se payer une prothèse du sein. La Ligue contre le cancer et d'autres organisations comme Europa Donna Suisse et Breast Care Nurse ne sauraient accepter cette situation. Elles vont adresser à la commission compétente de l'OFSP une demande en vue de modifier la position correspondante dans la

LiMA.

### Informations et conseils pour les malades et leurs proches

- [www.liguecancer.ch/regions](http://www.liguecancer.ch/regions)
- [www.liguecancer.ch/ligne-infocancer](http://www.liguecancer.ch/ligne-infocancer)

### Contact

Stefanie de Borba  
Responsable médias  
Ligue suisse contre le cancer  
[media@liguecancer.ch](mailto:media@liguecancer.ch)  
T +41 31 389 93 31

La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les malades et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. Constituée en association au niveau national, elle regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Ses activités sont principalement financées par des dons. [www.liguecancer.ch](http://www.liguecancer.ch)

### Medieninhalte



*Depuis la révision de la LiMA, certaines retraitées ne reçoivent plus que 190 francs par an pour les prothèses mammaires - ce qui ne couvre pas les coûts effectifs.*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100895563> abgerufen werden.